



AVIS DE REUNION DU CONSEIL

Séance ordinaire

le MARDI 17 DECEMBRE 2024

à 18 h 30

Salle du Conseil - Mairie

ORDRE DU JOUR

2024_6_1 CDG84 DEONTOLOGIE

2024_6_2 ASSURANCE PREVOYANCE COMPLEMENTAIRE RELYENS CDG84

2024_6_3 COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

2024_6_4 CONVENTION VOIRIE COVE

2024_6_5 MUTUELLE SANTE MNT

2024_6_6 Demande de soutien pour le projet « Biodiversité tout un Art »

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Par délibération n° 2020_3_5 du 27/05/2020 en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT, le Conseil Municipal a donné délégation au Maire en certaines matières afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale et le règlement rapide de certaines affaires. Conformément à l'article L. 2122-23, il appartient au Maire de rendre compte à l'Assemblée des décisions prises par délégation. Le Conseil est par conséquent invité à prendre connaissance des éléments suivants :

DECISIONS :

DIA Déclaration d'Intention d'Aliéner

DIVERS

TEN TERRITOIRE ENGAGE POUR LA NATURE

A Saint Pierre de Vassols,

le 10 décembre 2024
Mme le Maire,
SANDRINE RAYMOND

